

LIVRET D'ACCUEIL

École Maternelle "Le Petit Prince"

Les coordonnées de l'école

École Maternelle Le Petit Prince

20 bis rue du Marais

49290 CHALONNES SUR LOIRE

02 41 66 97 46

Adresse mail : ce.0490111e@ac-nantes.fr

L'équipe enseignante vous souhaite la bienvenue à l'école maternelle !



BIENVENUE À VOUS ET À VOTRE ENFANT !

La maternelle est la première étape de la scolarité de votre enfant.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et par de véritables apprentissages.

Sa réussite dépend largement du dialogue qui va s'établir entre les personnels de l'école et vous, ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de son parcours.

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences.

À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève !

Table des matières

BIENVENUE À VOUS ET À VOTRE ENFANT !	2
PRÉPARER LA RENTRÉE	3
L'ÉCOLE MATERNELLE DANS LA SCOLARITÉ	4
LES ADULTES A L'ÉCOLE MATERNELLE	5
LES DOMAINES D'APPRENTISSAGE	6
LES DOMAINES D'APPRENTISSAGE	7
LA PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE DE L'ÉCOLE	8
RENSEIGNEMENTS UTILES	9
ORGANISATION HEBDOMADAIRE DES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES.....	10
QUELQUES PHOTOS.....	11

PRÉPARER LA RENTRÉE

La première rentrée est un moment important de la vie de votre enfant. Voici quelques idées qui pourront s'ajouter aux vôtres pour préparer votre enfant

Au cours de l'année scolaire précédant son entrée à l'école, venez à l'école pour participer aux « portes ouvertes » et recevoir les documents permettant l'inscription de votre enfant.

Si vous n'êtes pas disponible, envoyez un mail à l'école et les documents d'inscription vous seront envoyés.

Pendant les vacances qui précèdent la rentrée :

parlez de l'école à votre enfant : pour lui en donner une image positive, pour lui expliquer où il va et qui il va rencontrer, pour préparer la séparation en le sécurisant, pour mettre des mots sur ses peurs éventuelles, pour susciter chez lui une envie de rencontre et de découverte.

aidez-le à devenir autonome dans les gestes du quotidien : s'habiller, se déshabiller, mettre ses chaussures, manger seul...

venez consulter les listes des classes affichées une semaine avant la rentrée.

Pendant la scolarité :

Accompagnez-le à l'école le jour de sa rentrée en respectant l'horaire d'accueil proposé

Venez le chercher à l'heure ou expliquez-lui bien comment s'organise son temps après l'école, dites-lui quand vous partez

Donnez-lui sa peluche ou son objet favori s'il en a besoin privilégiez des vêtements qui favorisent son autonomie (en PS, moufles plutôt que gants, chaussures sans lacets...)

Prenez une part active à la vie de l'école en participant aux réunions de classe, aux projets mis en place par l'école, aux activités proposées par les associations de parents d'élèves

Intéressez-vous aux activités de votre enfant en parlant avec les enseignants, en parlant avec lui de sa journée d'école, en étant attentif à ses progrès et ses réalisations, en prenant soin de ses cahiers

Respectez son besoin de sommeil et veillez à ce que votre enfant ne parte pas à jeun le matin

Dans l'intérêt de votre enfant, des autres élèves et des enseignants, merci de respecter les horaires de l'école

Le matériel à prévoir

❖ **Un cartable, type sac à dos, pouvant contenir un cahier 17x22 cm. Éviter les cartables à roulettes qui sont lourds et encombrants.**

❖ **Une paire de chaussons pour la motricité.**



❖ **Une boîte de mouchoirs en papier.**



❖ **Pour la sieste, si besoin, le doudou et/ou la tétine de votre enfant.**

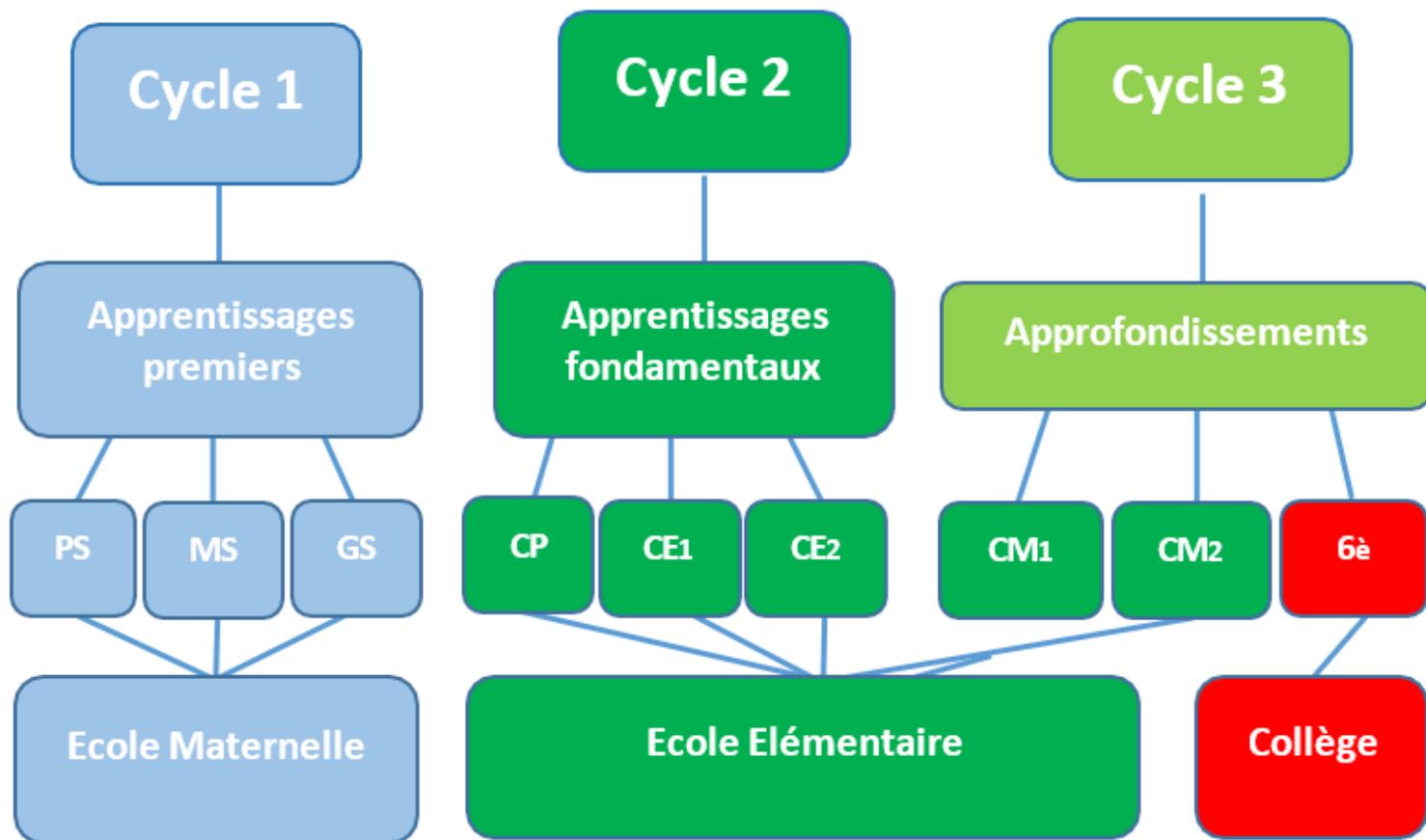


❖ **Pour les PS, une tenue de rechange marquée au nom de l'enfant.**



L'ÉCOLE MATERNELLE DANS LA SCOLARITÉ

Votre enfant entre à l'école MATERNELLE. Il s'agit de la première étape de sa scolarité. Voici un tableau des différents niveaux dans chaque cycle.



PS : Petite Section **MS** : Moyenne Section **GS** : Grande section

CP : Cours Préparatoire **CE1** : Cours élémentaire 1^{ère} année **CE2** : Cours élémentaire 2^{ème} année

CM1 : Cours moyen 1^{ère} année **CM2** : Cours moyen 2^{ème} année

LES ADULTES A L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle est bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

A l'école maternelle « Le Petit Prince », votre enfant sera accueilli dans l'une des 6 classes.

Les modalités d'organisation des classes et la répartition des élèves sont réalisées par l'équipe enseignante à la fin de l'année scolaire.

Les listes des classes sont affichées à l'entrée de l'école quelques jours avant la rentrée des élèves.

La répartition des élèves est conçue afin que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions. L'organisation pédagogique retenue permet :

- de respecter les programmes de l'école maternelle,
- de construire des projets variés et adaptés à l'âge des élèves
- de prendre en compte les besoins de chaque enfant

6 enseignantes et 6 ATSEM (Agent Territorial Spécialisés des Écoles Maternelles) accompagnent votre enfant tout le long de sa journée.

LE RÔLE DES ATSEM

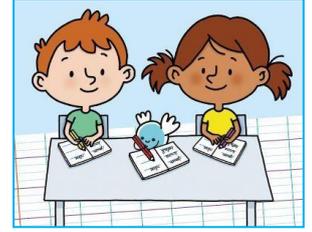
Agent Territorial Spécialisés des Écoles Maternelles

- il/elle participe à l'accueil des enfants.
- il/elle aide les enfants dans les tâches quotidiennes en réponse à leurs besoins.
- il/elle participe à la mise en œuvre et à l'encadrement des activités pédagogiques préparées par l'enseignant.
- il/elle prend en charge l'entretien du matériel et des locaux attribués à la classe (salle de classe, vestiaire, sanitaires).
- il/elle participe à l'encadrement de la pause méridienne.
- il/elle participe à la mise en œuvre et à la surveillance de la sieste.



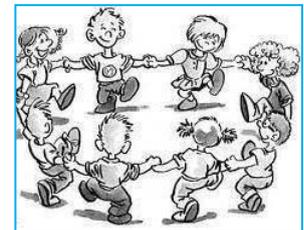
LES DOMAINES D'APPRENTISSAGE

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS (L'ORAL ET L'ÉCRIT)



Apprendre à parler et s'exprimer en groupe, prononcer correctement les sons, reconnaître les lettres, apprendre les gestes de l'écriture, connaître les sons correspondants aux lettres...

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Jeux collectifs ou d'opposition, rondes et jeux dansés, activités d'équilibre, de lancer...

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES



Dessiner, peindre avec différents outils, réaliser des compositions en volume, chanter, écouter des extraits musicaux, utiliser des instruments de musique...

Le programme de l'école maternelle

Vous pouvez prendre connaissance du programme détaillé, paru dans le bulletin officiel du 24 juin 2021, en vous rendant sur le site Éduscol.

<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

L'école maternelle est un lieu d'éducation et d'apprentissages. Les enfants vont se construire, exister, s'identifier au sein du groupe pour apprendre ensemble et vivre ensemble.

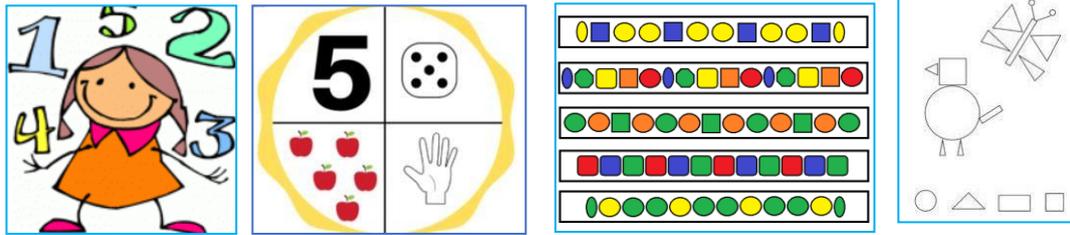
Grâce aux moyens alloués par la mairie et à la subvention annuelle versée par l'association de parents d'élèves, l'équipe aménage les lieux afin de répondre au mieux aux besoins physiologiques, affectifs, moteurs et aux besoins d'apprendre des enfants.

Chaque élève dispose d'un **cahier de progrès**, carnet de suivi de ses apprentissages, qui vous sera transmis une ou deux fois au cours de l'année scolaire.

À la fin de l'école maternelle, **la synthèse des acquis** de votre enfant sera complétée par les enseignant(e)s et transmise à l'école élémentaire après que les parents en auront pris connaissance.

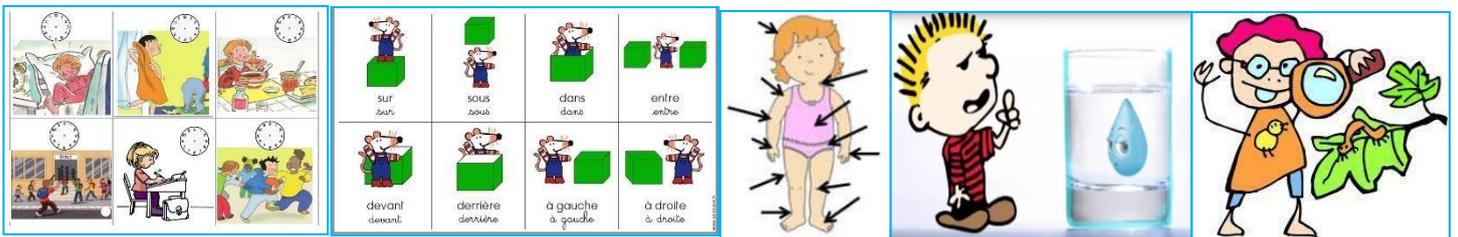
LES DOMAINES D'APPRENTISSAGE

ACQUÉRIR LES PREMIERS OUTILS MATHÉMATIQUES



Jeux de dés, de tris d'objets et de formes, construction et représentation du nombre, résolution de problèmes...

EXPLORER LE MONDE



Des activités de plein air et de manipulations : plantations, entretien du potager, jeux de construction, modelage, découpage, élevage, travail sur le corps, le numérique, le rythme de la journée, les repères dans la classe, l'école et l'environnement proche...

Initiation à l'anglais

Les élèves de MS et GS bénéficient d'une initiation à l'anglais.



Cahier PEAC

Chaque élève de l'école dispose d'un cahier « Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle » qui regroupe des fiches de rencontres avec des œuvres. Ce cahier sera également complété lors des années élémentaires à l'école Joubert.

Thème annuel commun

Chaque année scolaire, l'équipe enseignante choisit un thème qui sera exploité.

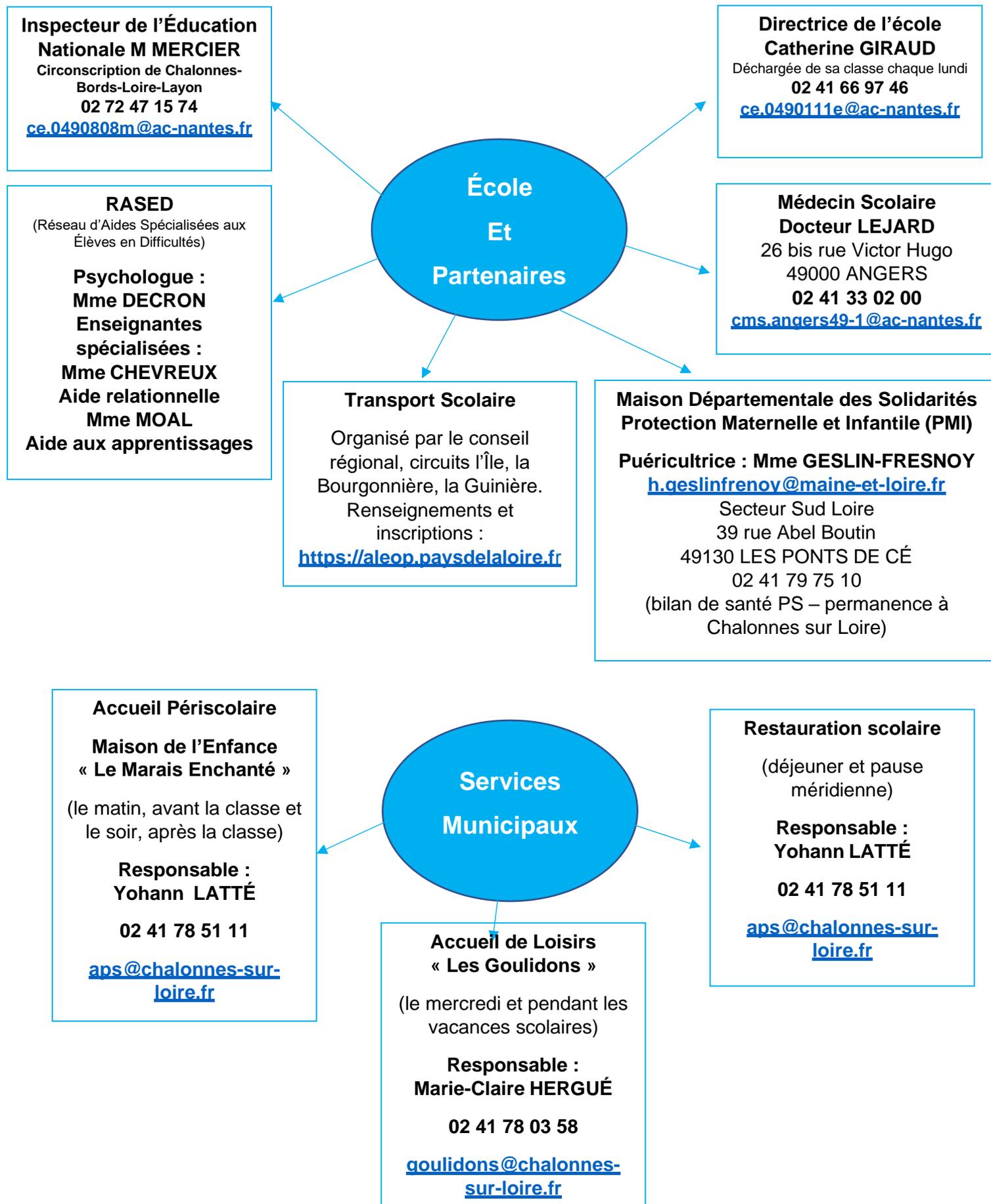
Lors des portes ouvertes de l'école, vous pourrez venir avec votre enfant découvrir l'exposition des différents travaux réalisés par les élèves autour de ce thème.

LA PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE DE L'ÉCOLE

- ❖ **Le conseil d'école** : au mois d'octobre ont lieu les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Il comprend l'inspecteur/trice de l'éducation nationale, les enseignants, les représentants de la mairie, les parents d'élèves élus. Le conseil donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Une fiche détaillant le rôle du conseil d'école vous sera remise avant les élections.
- ❖ **L'association des parents d'élèves (APE)** : L'Association des Parents d'Élèves se compose de parents d'élèves des écoles élémentaire Joubert et maternelle le Petit Prince. Elle a pour but de proposer de nouveaux projets et de soutenir des actions pédagogiques. Ses membres organisent différentes activités (marché de Noël, fêtes des écoles...) dont les bénéfices sont reversés aux écoles. Il est important que chaque famille participe à quelques activités proposées.
Mail : apecchalannes@gmail.com
- ❖ **Le cahier de liaison** : vous trouverez dans ce cahier, toutes les informations essentielles concernant la vie de l'école, de la classe (réunions, animations, sorties...). Vous pouvez également nous communiquer des informations par l'intermédiaire de ce cahier qui doit **être consulté régulièrement et signé.**
- ❖ **La réunion de rentrée** : au mois de septembre, chaque enseignant(e), invite les parents d'élèves de sa classe à une réunion d'informations. La présence d'au moins un des parents est essentielle mais il est préférable de venir sans votre enfant.
- ❖ **L'encadrement des sorties et la participation à des activités de classe, d'école** : les enseignants font appel aux parents pour participer à l'encadrement des différentes sorties organisées et/ou pour la participation à des projets de classe, d'école (ateliers cuisine, jeux de société, activités jardinage...).



RENSEIGNEMENTS UTILES



Pour plus d'informations sur ces services, rendez-vous sur le site de la mairie de Chalonnes/Loire :

<http://www.chalonnes-sur-loire.fr> - onglet "A tout âge"- rubrique « enfance ».

La fréquentation de ces services nécessite une inscription préalable.

ORGANISATION HEBDOMADAIRE DES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES.

Les élèves de l'école maternelle Le Petit Prince travaillent 4 jours par semaine. Cela représente des journées de 6 heures d'école. Les matinées dureront 3h30 car l'enfant rentre plus facilement dans les apprentissages le matin. Les après-midis dureront 2h30.

L'accueil périscolaire du matin et du soir se déroule à la maison de l'enfance « Le Marais Enchanté », rue du Pont de Palais. Entre 8 h 10 et 8 h 25, les enfants de TPS et PS, ainsi que leurs éventuels frères/sœurs, scolarisés en maternelle, qui fréquentent l'accueil périscolaire sont accueillis à l'école.

La pause méridienne dure 1h50 afin de permettre à chaque enfant de manger tranquillement.

Les élèves de Petite Section et certains élèves de Moyenne section (ceux qui en ont encore besoin) bénéficient d'un temps de sieste dès 13h15.



Les autres enfants bénéficient d'un temps de repos ou de jeux au sein de l'établissement sous la surveillance d'agents communaux.

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15 8h30	Accueil Périscolaire		<u>Péri-centre</u> 7h15 à 9h	Accueil Périscolaire	
8h30 8h40	Ouverture de l'école		Centre de Loisirs "Les <u>Goulidons</u> "	Ouverture de l'école	
8h40 12h00	Classe			Classe	
12h00 13h50	Déjeuner, pause méridienne			Déjeuner, pause méridienne	
13h50 14h00	Ouverture de l'école			Ouverture de l'école	
14h00 16h30	Classe			Classe	
16h30 18h45	Accueil Périscolaire		<u>Péri-centre</u> 17h à 18h45	Accueil Périscolaire	

QUELQUES PHOTOS



La bibliothèque



La prairie



La cour des petits



La piste routière

